Si vous avez des difficultés pour visualiser ce message, consultez la copie web

N° 525 | 23 février 2024

La lettre Pro

S'inscrire à la newsletter

ZOOM

La consultation mémoire se structure sur le territoire

L'Agence Régionale de Santé vient de labelliser l'hôpital de Cayenne comme centre mémoire de territoire, ainsi que l'hôpital privé Saint-Adrien et la future clinique Canopée comme centres mémoire de proximité. Ces consultations spécifiques doivent permettre de repérer plus précocement les patients sur tout le territoire et de leur proposer une prise en charge, dans le cadre d'une collaboration entre établissements publics et privés.

Les consultations mémoire répondent à une problématique qui s'amplifie en Guyane, au regard du vieillissement de la population (***lire la Lettre pro du 3 février 2023***), de l'amplification de la prévalence de la maladie d'Alzheimer et des maladies associées dans les années à venir, et de l'incidence des troubles de la mémoire chez des personnes jeunes suite par exemple à des AVC. Alors que le territoire ne comptait qu'une consultation mémoire à l'hôpital privé Saint-Adrien (groupe Guyane Santé, pour 150 à 200 consultations par an), l'Agence régionale de santé a labellisé, la semaine dernière, trois centres de consultation mémoire :

- Le Centre Hospitalier de Cayenne en tant que centre mémoire de territoire ;
- L'hôpital privé Saint-Adrien en tant que centre mémoire de proximité ;
- Et la future clinique Canopée (groupe Rainbow) également comme centre mémoire de proximité.

Dans l'attente de la création du CHRU de Guyane, l'hôpital de Cayenne s'adossera au CHU de Tours comme centre mémoire de ressources et de recherche (CMRR). La semaine prochaine, des discussions auront lieu entre les trois établissements de Guyane pour établir les conventions qui lieront leurs activités. « C'est la consultation spécifique ouverte à tous les praticiens qui le souhaitent. On fonctionnera en réseau avec le privé, en proposant un maillage territorial qui permette au patient d'être orienté rapidement. Ce sera une structure indépendante, ouverte à tous, public comme privé, avec des collaborations avec des gériatres, des psychiatres. On pourra faire une prise de sang, prévoir l'IRM, renseigner la Banque nationale Alzheimer, participer à des travaux de recherche, informer les familles, prendre en charge les aidants... C'est un gros progrès pour la Guyane. » Le développement des consultations de neurologie à Kourou et Saint-Laurent du Maroni par les neurologues du CHC doit aussi permettre un repérage plus précoce des patients du secteur des Savanes et de l'Ouest guyanais.

Au CHC, le centre mémoire sera une structure commune à la neurologie, à la psychiatrie et à la gériatrie, explique le Pr Bertrand de Toffol, chef de pôle cardiovasculaire et métabolique. Il espère le voir ouvrir à la rentrée de septembre, avec à sa tête le Dr Amina Nasri, neurologue au CHC, qui était professeur de neurologie en Tunisie spécialisée dans le cognitif.

Avec la création de ce centre mémoire, le Pr de Toffol espère repérer les patients plus précocement. « On voit les patients à un stade évolué, quand ils commencent à fuguer (…) La neuropsychologue voit beaucoup de patients avec 5 au MMS (*Mini-Mental State, note correspondant à une démence sévère*). Il faut qu'on détecte les patients sans démence et sans perte d'autonomie. Avec tous les médicaments qui arrivent, on peut proposer une prise en charge. Il y a tout un bilan précoce à structurer, qui rendra service aux patients (…) Si on peut retarder ne serait-ce que de trois ou quatre ans l'institutionnalisation, ce sera un progrès majeur. »

A Saint-Adrien, plus de dix ans de consultations mémoire

Jusqu'à présent, l'hôpital privé Saint-Adrien (groupe Guyane Santé) était le seul établissement à proposer une consultation mémoire, en Guyane. L'ARS lui a confirmé sa labellisation comme centre mémoire de proximité, dans le cadre du nouveau cahier des charges de consultations mémoire.

« Nous réalisons ces consultations à la demande du médecin traitant, d'un médecin hospitalier, de l'HAD (hospitalisation à domicile), de l'Ebène (accueil de jour) ou de l'équipe mobile de gériatrie de Rainbow (***lire la Lettre pro du 23 août 2022***), lorsque sont constatés des troubles cognitifs chez un patient, explique le Dr Saran Camara, gériatre à Saint-Adrien. Nous le bilantons pour savoir s'il s'agit d'une maladie neurodégénérative ou d'autre chose. »

La consultation mémoire comprend notamment :

- Une consultation médicale ;
- Un bilan d'imagerie (IRM cérébral ou scanner) réalisé en ville ou à l'hôpital ;
- Un bilan sanguin réalisé en ville, « qui permettra d'éliminer des facteurs comme le déficit en vitamine B12, en folates et une hypothyroïdie » ;
- Un bilan neurologique et un bilan neuropsychologique réalisés actuellement au CHC ;
- Une ponction lombaire « pour récupérer du liquide céphalorachidien qui sera analysé. On pourra éventuellement trouver des marqueurs de la maladie d'Alzheimer. »

Saint-Adrien réalise en général 200 consultations mémoire par an, sauf l'an dernier où l'activité était en baisse (environ 150), selon le Dr Camara. « Une fois que le diagnostic est posé, nous réalisons un plan de soins et nous adressons des préconisations au médecin traitant, poursuit le Dr Camara. Ce peut être une prise en charge par l'équipe mobile Alzheimer, une orientation vers l'accueil de jour de l'Ebène, des recommandations thérapeutiques par rapport à la maladie ou à des troubles du comportement, la prise en charge de l'aidant, la mise en place d'une aide comme le passage d'un infirmier pour la prise de médicament, d'une auxiliaire de vie, la mise en place de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA), l'orientation vers l'équipe mobile de gériatrie ou vers la Maia s'il y a une problématique sociale. »

En Guyane, des profils de patients particuliers

Le développement des consultations mémoire en Guyane va notamment permettre de mener davantage de travaux de recherche sur le sujet. Ce qui n'empêche pas les praticiens de dresser

de premiers constats. « Nous avons des patients qui arrivent extrêmement tardivement, regrette le Pr Bertrand de Toffol, chef de pôle cardiovasculaire et métabolique à l'hôpital de Cayenne. On les voit parce qu'ils commencent à fuguer sans avoir jamais été évalués ou diagnostiqués. Les familles sont très résilientes. En Guyane, nous avons beaucoup de maladies neurodégénératives non-Alzheimer : des démences à corps de Lewy, des paralysies supranucléaires progressives, des démences parkinsoniennes qui sont complètement atypiques par rapport à la Métropole. Ces maladies neurodégénératives ont des présentations assez différentes dans la région. On espère évaluer correctement tous ces patients. »

Parmi ces patients qu'elle rencontre pour la consultation mémoire, le Dr Saran Camara, gériatre à l'hôpital privé Saint-Adrien, voit également beaucoup de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou ayant subi un accident vasculaire cérébral (AVC). Les personnes âgées souffrant de troubles neurodégénératifs ne sont pas les seules à arriver à la consultation mémoire. « Nous avons aussi des jeunes avec un trouble attentionnel, lié à un état de stress post-traumatique et des troubles de concentration. En Guyane, il y a trois fois plus de troubles attentionnels d'origine post-traumatique. En le découvrant, on pourra orienter beaucoup plus tôt les personnes vers une prise en charge adaptée. »

Dengue

Retrouvez chaque vendredi les chiffres de l'épidémie, dans notre rubrique consacrée à la dengue.

■ Une baisse à interpréter avec prudence

La semaine dernière, la plupart des indicateurs de la dengue étaient en baisse. Des chiffres à interpréter avec prudence, les jours gras et le début des vacances scolaires ayant pu impacter le recours au soin et au dépistage. La tendance sera à consolider la semaine prochaine d'autant qu'il existe un risque de rebond lié aux regroupements et déplacements de personnes durant les jours gras. L'épidémie se maintient à un niveau élevé avec plus de 1 000 cas cliniquement évocateurs de dengue chez les médecins du réseau Sentinelle et dans les centres délocalisés de prévention et de soins (CDPS), et plus de 600 cas confirmés (dont les trois quarts dans l'Île-de-Cayenne). Les services d'urgence ont également remonté 166 passages en lien avec la dengue à Santé publique France, dont 97 à Cayenne (10 % de l'activité), 41 à Kourou (12 %) et 28 au Saint-Laurent du Maroni (5 %).

EN BREF

♦ Paludisme : 7 cas détectés lors d'opérations de sensibilisation

La Croix-Rouge française et ses partenaires poursuivent leurs opérations d'information et de sensibilisation au paludisme, dans divers secteurs touchés par la récente hausse des cas. Des opérations qui ont permis de repérer de nouveaux cas. Vendredi dernier, une action a été menée dans le village de Favard, à Roura. A cette occasion, six enfants âgés de 1 an à 17 ans ont été diagnostiqués. La Croix-Rouge française et le Centre Hospitalier de Cayenne vont retourner dans le village chaque mercredi pour assurer le suivi de ces enfants et pour proposer des tests de dépistage rapide aux personnes présentant des symptômes. Mercredi, une opération de démoustication a été réalisée par les services de la CTG.

Mardi, une autre opération de sensibilisation a été menée au village PK 6, à Kourou. Un habitant a été diagnostiqué positif. L'action a également permis de prendre en charge onze autres personnes, déjà testées positives et qui se trouvaient en rupture de traitement.

♦ Le groupe SOS inaugure son centre de prise en charge des auteurs de violences conjugales

Créés en 2019 suite au Grenelle contre les violences faites aux femmes, les centres de prise en charge des auteurs de violences conjugales (CPCA) ont pour objectif de lutter contre la récidive en encourageant les auteurs de violences conjugales à s'engager dans une démarche de responsabilisation et de désistance des comportements violents. La Guyane a le sien depuis 2021, porté par le groupe SOS Solidarités. « Nous avons une seule mission : lutter contre la récidive », résume Barbara Bertrand, directrice de la structure en Guyane.

Hébergés depuis par la plateforme de rétablissement, il dispose désormais de locaux, inaugurés hier à Novaparc, à Cayenne. La cheffe de service, la psychologue et les deux travailleuses sociales qui s'occupent du dispositif bénéficient désormais de locaux fonctionnels, et les auteurs pris en charge de davantage de confidentialité. Le CPCA porte plusieurs dispositifs. Le contrôle judiciaire avec placement probatoire (CJPP) permet d'évincer le conjoint violent du domicile familial et d'amorcer un travail de réflexion sur le rapport au couple et à la violence dès le début de la procédure judiciaire. Depuis mercredi, les 15 places dont dispose le groupe SOS Solidarités sont occupées. Le CPCA organise également des stages de responsabilisation et met en œuvre des contrôles judiciaires et des obligations de suivi dans le cadre d'un sursis probatoire. L'an dernier, il a accompagné 284 auteurs de violences conjugales sur le territoire guyanais, un chiffre stable d'une année sur l'autre.

Yves Le-Clair, procureur de la République, n'a pas caché son « plaisir de voir ce genre de dispositif aboutir. Il y a quinze ans, nous nous disions que plutôt que de sortir la victime et les enfants de leur domicile au milieu de la nuit, il valait peut-être mieux extraire les auteurs. Voir quinze ans plus tard que ce que nous avions bricolé entre procureurs devient quelque chose de structuré prouve que l'on était sur la bonne voie. »

♦ Soirée de sensibilisation au dépistage du cancer colorectal

Le Centre Régional de Coordination du Dépistage des Cancers (CRCDC) et la CPTS centre littoral organisent une soirée de sensibilisation au dépistage du cancer colorectal, le 4 mars, à Cayenne.

Elle se déroule à la Domus Medica, à 19h30. Les interventions seront assurées par le Dr Paul Zéphirin, médecin coordinateur du CRCDC Guyane, le Dr Alolia Aboïkoni, gastroentérologue et hépatologue au Centre Hospitalier de Cayenne (***lire la Lettre pro du 19 décembre***), et le Dr Caroline Pétorin, cheffe de service oncologie au CHC.

Inscriptions ICI ***avant le 1er mars ou en scannant le QR Code ci-contre.***

♦ Masseurs-kinésithérapeutes : plusieurs mesures de l'avenant 7 entrent en vigueur

Les dispositions de l'avenant 7 à la convention nationale des masseurs-kinésithérapeutes conclu le 13 juillet 2023 prévoyaient l'entrée en vigueur hier de certaines mesures, rappelle l'Assurance maladie sur son **site internet**. Parmi elles : une revalorisation de tarif, la mise en place d'une nouvelle nomenclature et la possibilité de facturer des actes de télé-soins.

- Revalorisation du tarif des lettres-clés : l'avenant 7 prévoit la revalorisation du tarif des lettres-clés à 2,43 euros dans les départements d'Outre-mer (2,36 euros antérieurement).
- Mise en place de la nouvelle nomenclature : issue des travaux avec les représentants des masseurs-kinésithérapeutes, la nouvelle nomenclature décrit plus en détail la pratique (80 actes environ). La mise en place de cette nouvelle nomenclature s'accompagne de la possibilité de facturer 2 séances le même jour à taux plein à condition :
  - qu'il s'agisse de prescriptions distinctes de rééducations d'affections en rapport avec des articles NGAP différents ;
  - qu'elles portent sur deux régions anatomiques distinctes ;
  - qu'elles soient réalisées lors de deux séances distinctes.
- Télésanté : les masseurs-kinésithérapeutes peuvent désormais facturer des actes de télé-soins avec la lettre-clé TMK dans les conditions prévues par l'avenant 7, notamment :
- Acte de rééducation à destination des enfants présentant une paralysie cérébrale ou un polyhandicap : l'avenant 7 créé par ailleurs un nouvel acte à destination des enfants présentant une paralysie cérébrale ou un polyhandicap. Sa facturation est conditionnée à un avis préalable de la Haute Autorité de santé qui interviendra prochainement en vue de sa publication et inscription en NGAP.

E-Santé

■ A l'ARS, le pôle Veille et sécurité sanitaire passe à la messagerie sécurisée de santé

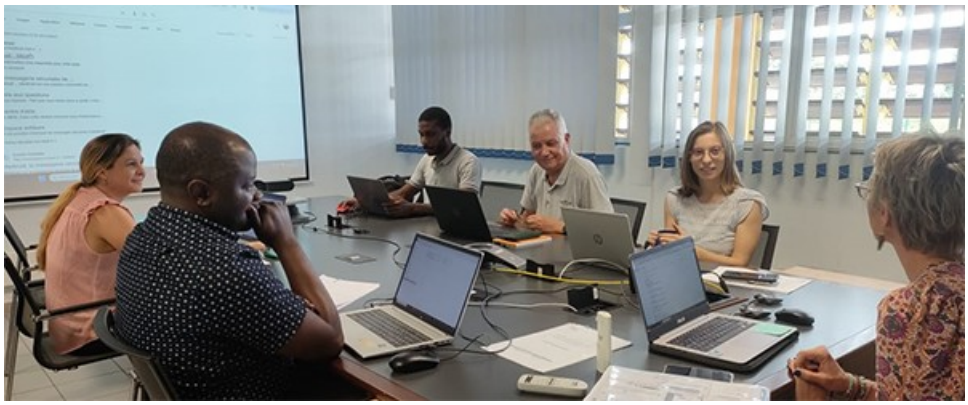

Les données de santé à caractère personnel sont des données sensibles et protégées par la loi, dont le traitement, la circulation et le stockage sont strictement encadrés, par la déontologie et soumis aux principes de la protection des données personnelles tels que définis par la loi Informatique et Libertés. Tout professionnel de santé est tenu de respecter le cadre juridique encadrant l'échange des données personnelles de santé. Le système de messagerie professionnelle MSSanté permet de respecter ces obligations.

A l'ARS Guyane, le pôle Veille et sécurité sanitaire (VSS) est désormais équipé de la messagerie sécurisée de santé. Ses agents ont été formés hier à son utilisation par le GCS Guyasis. Les professionnels souhaitant échanger avec ses agents des données de santé à caractère personnel sont donc invités à l'utiliser. Les nouvelles adresses électroniques se terminent désormais par @ars.guyane.mssante.fr. C'est notamment le cas de l'adresse générique du pôle : **ars-guyane-veille-sanitaire@ars.guyane.mssante.fr**. Les adresses peuvent également être retrouvées depuis l'annuaire de votre outil de messagerie sécurisée de santé.

Actus politiques publiques santé et solidarité

■ Pénurie de médicaments : le gouvernement publie sa feuille de route

Catherine Vautrin, ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités et Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'Industrie et de l'Energie, se sont rendus mercredi soir sur le site de production d'amoxicilline de GSK à Mayenne (Mayenne). Ce déplacement s'inscrit dans le cadre d'une journée consacrée « à la situation de tension d'approvisionnement de médicaments que rencontre la France », avec la réunion du comité de pilotage (Copil) de la lutte contre les tensions d'approvisionnement en médicaments, suivie de la présentation de la feuille de route sur les pénuries de médicaments. L'amoxicilline fait l'objet de tensions d'approvisionnement depuis plusieurs mois. Début janvier 2024, une amélioration de la situation a enfin été observée.

La feuille de route, présentée mercredi, est axée sur une meilleure détection des pénuries, le bon usage des médicaments, une augmentation de la production et la transparence dans l'information. « Le but est de préserver l'accès des Français aux produits de santé dont ils ont besoin sur l'ensemble du territoire », souligne le ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités dans un **communiqué**.

Agenda

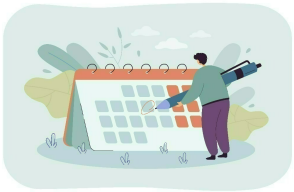

Demain

► **Village santé intercommunal**, de 9 heures à 14 heures au Progt, à Matoury. Marche entre la mairie et le Progt, à 7 heures.

► **For zot savé**. Le Dr Vassili Stylios, chirurgien-dentiste et référent du centre de santé dentaire OGSO, répondra aux questions de Fabien Sublet sur l'hygiène bucco-dentaire et la génération « sans carie », à 9 heures, sur Guyane la 1ère.

Mardi 27 février

► **Webinaire** sur le parcours après-cancer de Rainbow, avec Onco Guyane et la CPTS Centre Littoral, à 20 heures. S'inscrire**.**

Mercredi 28 février

► **Présentation** de nouveaux outils d'éducation à la vie affective et sexuelle par GPS, de 8h30 à 12h30 dans ses locaux, 4, rue Félix-Eboué à Cayenne. **S'inscrire**.

Jeudi 29 février

►**Séminaire Pasteur** : Développement du premier score pronostique de l'histoplasmose associée au VIH (***lire la Lettre pro du 26 décembre***), par Ugo Françoise (CHC), à 15 heures, à l'Institut Pasteur à Cayenne.

Samedi 2 mars

► **Session de prévention** sur la santé bucco-dentaire à destination des enfants de 6 à 12 ans, de 10 heures à 12 heures sous le parvis du pôle culturel de Kourou, avec la CPTS.

Lundi 4 mars

► **Soirée de sensibilisation au dépistage du cancer colorectal**, organisée par la CPTS centre littoral et le CRCDC, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne, avec le Dr Paul Zéphirin, médecin coordinateur du CRCDC, le Dr Alolia Aboïkoni, gastroentérologue et hépatologue au CHC, et le Dr Caroline Pétorin, chef de service oncologie au CHC.

► **Atelier** dans le cadre du débat sur la place de la médecine traditionnelle dans le parcours de soins et la démarche thérapeutique, à la mairie de Saint-Georges, de 10 heures à 12 heures (population) et de 14 heures à 16 heures (population, élus et professionnels).

Mardi 5 mars

► **Mardi du Corevih** sur le VIH, de 13h30 à 15 heures, **via Teams**. (ID de la réunion : 357 123 316 876. Code secret : MoEGGW).

► **Présentation** de nouveaux outils d'éducation à la vie affective et sexuelle par GPS, de 8h30 à 12h30 dans ses locaux, 21, rue de la Marne à Saint-Laurent du Maroni. S'inscrire : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSffV1xxrxptsxjBwojdO2ZnbUIuaBIHktKhvEXbq7LV3HWYfw/viewform?usp=sf_link

Jeudi 7 mars

► **EPU du Corevi**h, en association avec le réseau Kikiwi. Epidémiologie du VIH en Guyane et dernières actualités, par le Dr Aude Lucarelli (Corevih Guyane), de 18h30 à 20 heures, à la base vie du Chog.

Lundi 11 mars

► **Atelier** dans le cadre du débat sur la place de la médecine traditionnelle dans le parcours de soins et la démarche thérapeutique, au CDPS de Cacao, à Roura, de 10 heures à 12 heures (population) et de 17 heures à 19 heures (population, élus et professionnels).

Mardi 12 mars

► **Webinaire e-santé** pour les pharmaciens de Guyane, de 19h30 à 20h30, **via Teams**. Au programme : téléconsultation (pratiques, cotations, possibilités de développement), développement de la télé-expertise sur le territoire, offre Comudoc.

Jeudi 14 mars

► **Rencontre** avec les professionnels de santé libéraux autour de la e-santé, organisée par l'ARS et le GCS Guyasis, à 19h30 à la mairie de Sinnamary. Au programme : la plateforme Comudoc, la télé-expertise, les téléconsultations, le Dossier médical partagé (DMP) et l'accompagnement de l'ARS.

► **EPU du Corevih**, en association avec le réseau Kikiwi. Prep et IST par le Dr Hawa Cissé (HDJ maladies infectieuses et tropicales, CHC), de 16 heures à 18 heures, en salle Thierry-Basset au CHC.

Lundi 18 et mardi 19 mars

►**Journées Outre-mer maladies rares et immuno-hématologiques (Marih)**, au Royal Amazonia, à Cayenne. **S'inscrire**.

Mercredi 20 et jeudi 21 mars

►**Condom**, congrès des DOM en santé sexuelle, à Cayenne. Renseignements : corevih@ch-cayenne.fr.

Samedi 23 mars

► **Session de prévention** sur la santé bucco-dentaire à destination des enfants de 6 à 12 ans, de de 9 heures à 11 heures, au guichet unique de Soula, avec la CPTS.

Mardi 26 mars

► **Soirée de sensibilisation** à l'activité physique adaptée en cancérologie, organisé par Onco Guyane et la CPTS centre littoral, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. S'inscrire.

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour

Consultez tous les numéros de La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane
Directeur de la publication : Dimitri GRYGOWSKI
Conception et rédaction : ARS Guyane Communication
Standard : 05 94 25 49 89

www.guyane.ars.sante.fr

Cliquez sur ce lien pour vous désabonner